

LE DVAR TORAH DE LA SEMAINE

A'HARÉ MOT- KEDOSHIM

QUE SERAIS-JE SANS TOIT ? PAR MEÏR HAÏ THOMAS



Yom Kippour.

Jour unique dont l'évocation seule résonne pour l'humanité toute entière comme un moment de solennité infinie.

Le jour où D.ieu convoque Son peuple pour lui donner le plus beau des présents : Son pardon.

Ce jour était, dans le Temple, le théâtre d'une activité intense menée par le Cohen Gadol, « le grand Prêtre ».

Si le moindre de ses gestes était ce jour-là d'une précision absolue, le point culminant était atteint lorsque le Cohen Gadol pénétrait dans le Saint des Saints pour y vivre, au nom de tout son peuple, un incomparable moment d'intimité avec l'Infini.

Le Texte dit, au sujet de cette journée [1] : « Le Grand Prêtre expiera ses fautes, celles de sa maison et celles de toute l'assemblée d'Israël ».

Il découle de ce verset une loi bien singulière.

En effet, les Maîtres du Talmud font remarquer que si l'expiation doit être obtenue pour les fautes commises, il est évident qu'une maison n'en commet pas !

Le terme « maison » ici utilisé, ne fait donc pas référence à son domicile mais à son épouse.

Et la conséquence inattendue de ce verset, nous disent les Sages, est que pour pouvoir servir dans le Temple le jour de Yom Kippour, le Cohen Gadol devait... être marié !

Cette explication soulève deux questions majeures :

D'abord, même si d'innombrables références dans les textes traditionnels du judaïsme préconisent le mariage, en font l'éloge et même l'encensent, il reste que le lien entre l'obtention du pardon et le fait d'être marié est difficile à établir.

Et la deuxième interrogation porte sur le terme que le Texte utilise pour désigner l'épouse du grand Prêtre.

Pourquoi parler de « maison » lorsque l'on veut dire « épouse » ?

Que signifie cette substitution ?

La Torah ne donnant pas dans les effets de style, le terme utilisé, l'est nécessairement à dessein et va nous ouvrir une perspective sublime sur la nature des liens qui doivent prévaloir dans un couple.

Dans l'optique du judaïsme, le mariage n'est pas uniquement le déménagement de deux êtres vers un lieu de vie commun.

Ce mouvement peut s'opérer par des colocataires dont le seul point commun dans l'existence sera alors leur adresse postale.

Or, combien de couples commettent l'erreur de continuer à vivre, après leur mariage, des vies parallèles..

[1] Lévitique 16 : 17



Dans l'acception juive, le mariage est une construction. Et, pour reprendre la terminologie des bénédictions prononcées sous le dais nuptial, la construction d'un édifice éternel. C'est la construction d'un foyer où chacun va permettre à l'autre de s'accomplir, de devenir ce qu'il est capable d'être.

De donner à l'autre l'occasion d'exister.

La « maison » sera dès lors le creuset de cette construction.

Et pour ce faire, chacun des deux protagonistes devra oublier son égo pour s'investir dans quelque chose qui le dépasse.

Le plus bel exemple de cette attitude fut sans conteste celui de Rahel, l'épouse de Rabbi Akiva, cet immense Maître du Talmud.

Elle fut la seule à voir dans ce simple berger qui ne savait pas lire et qui avait pour les Sages une inimitié revendiquée, le géant qu'il serait par la suite. Elle eut le courage d'affronter l'ire de son père et les moqueries de ses contemporains parce qu'elle croyait en lui.

Or que serait aujourd'hui le judaïsme si Rahel n'avait pas « construit » Rabbi Akiva ?!

Le plus bel hommage qui lui ait été rendu fut, d'ailleurs, celui de Rabbi Akiva lui-même lorsque s'adressant à ses 24 000 élèves, il dit à son sujet : « Tout ce que j'ai, et tout ce que j'ai pu vous donner, c'est à elle que nous le devons ! ».

Dès lors, si c'est le terme de « maison » qui est utilisé pour désigner une épouse, c'est parce que c'est dans l'optique d'une construction mutuelle que doit s'envisager le mariage.

Et c'est aussi cette dynamique qui doit être à l'origine de la demande d'expiation du grand Prêtre le jour de Yom Kippour.

Car il devra considérer que toute personne ayant commis une faute n'est rien d'autre qu'un être qui a perdu de vue ce qu'il était vraiment.

Un être qui, à l'instar de Rabbi Akiva, a un potentiel qui sommeille en lui et qui n'aspire qu'à éclore.

Aussi, dans sa demande de pardon, le Cohen Gadol devra implorer le Créateur de permettre à chacun de Ses enfants de trouver le chemin de sa propre rédemption, de lui permettre de se construire et de livrer au monde la pierre manquante que lui seul peut apporter. Celle pour laquelle il a été créé.

Il est donc absolument indispensable qu'il soit marié car faire exister l'autre est une démarche qui se vit au quotidien, sous le toit de sa maison...

Pour l'élévation de l'âme de Mme Naomi bat Rahel Schonthal ע"ה
לעילוי נשמת נעמי בת מאיר ע"ה